

30 novembre 1977 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# INTERVIEW DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING A ANTENNE 2 SUR LES PERSONNES ÂGÉES, LE 30 NOVEMBRE 1977

QUESTION.- MONSIEUR LE PRÉSIDENT, UNE SÉRIE DE MESURES ANNONCÉES CE MATIN EN CONSEIL DES MINISTRES CONCERNE LES PERSONNES ÂGÉES ET IL S'AGIT DE L'AUGMENTATION DU MINIMUM VIEILLESSE ET DE LA NON\_RECUPERATION DE CE MINIMUM VIEILLESSE, LORSQUE LES SUCCESSIONS SONT MODESTES. ALORS, POURQUOI PRÉSENTEZ-VOUS VOUS-MÊME, PERSONNELLEMENT, CES MESURES ? MONSIEUR LE PRÉSIDENT.- J'AI TENU À PRÉSENTER PERSONNELLEMENT CES MESURES POUR APPORTER UN DÉMENTI À TROIS OPINIONS QUI SONT TRÈS RÉPANDUES : - LA PREMIÈRE OPINION, C'EST QUE LES HOMMES POLITIQUES NE TIENNENT PAS LEURS PROMESSES, - LA DEUXIÈME OPINION, C'EST QUE LE GOUVERNEMENT NE FAIT RIEN DE CONCRET POUR AMÉLIORER LA JUSTICE EN FRANCE, - ET LA TROISIÈME OPINION, C'EST QUE LA SEULE FAÇON, EN FRANCE, POUR OBTENIR SATISFACTION, C'EST DE DESCENDRE DANS LA RUE ET DE SE LIVRER À DES MANIFESTATIONS VIOLENTES. JE VOUDRAIS VOUS MONTRER QUE SUR CES TROIS POINTS, LES DÉCISIONS QUI ONT ÉTÉ PRISES CE MATIN APPORTENT LA PREUVE DU CONTRAIRE

-\

QUESTION.- ALORS, EN QUOI CES MESURES VONT-ELLES AMÉLIORER LA VIE DES PERSONNES ÂGÉES ? MONSIEUR LE PRÉSIDENT.- VOUS L'AVEZ DIT À L'INSTANT, CES MESURES QUELLES SONT-ELLES ? LA PREMIÈRE, C'EST UNE NOUVELLE ÉLEVATION DE CE QU'ON APPELLE LE MINIMUM VIEILLESSE, C'EST-À-DIRE LE MINIMUM DE RESSOURCES DES PERSONNES ÂGÉES LES PLUS DÉMUNIES EN FRANCE. CE MINIMUM VA PASSER À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE À 11.000 FRS PAR AN POUR UNE PERSONNE SEULE, ET DONC À 22.000 FRS PAR AN POUR UN MÊNAGE. PAR JOUR, CELA VEUT DIRE POUR UNE PERSONNE SEULE 30 FRS `SOMME`. OR, QUELLE A ÉTÉ L'ÉVOLUTION ? AU MOMENT DE MON ÉLECTION À LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE, CE MINIMUM ÉTAIT DE 5.200 FRANCS PAR AN ET IL SERA DONC, EN TROIS ANS ET DEMI EXACTEMENT, PASSE DE 5.200 À 11.000 FRANCS. CE MINIMUM ÉTAIT DE 14,40 FRANCS PAR JOUR POUR UNE PERSONNE ÂGÉE ET DESORMAIS IL SERA DE 30 FRANCS. COMMENT SITUER CES CHIFFRES ? PARCE QU'IL Y A EU DANS L'INTERVALLE UNE HAUSSE DES PRIX, SI VOUS TENEZ COMPTE DE LA HAUSSE DES PRIX DE MARS 1974 `DATE` À NOVEMBRE 1977, VOUS CONSTATÉREZ QUE L'AUGMENTATION DU MINIMUM VIEILLESSE, À PRIX CONSTANT, DU POUVOIR\_D\_ACHAT DES PERSONNES ÂGÉES, REPRÉSENTE 51 % `STATISTIQUES` DE PROGRESSION RÉELLE EN TROIS ANS ET DEMI `DURÉE`. COMMENT LE COMPARER À D'AUTRES ÉLÉMENTS ? IL FAUT SAVOIR QUE, PENDANT CETTE MÊME PÉRIODE, C'EST-À-DIRE TROIS ANS ET DEMI, LA PRODUCTION RÉELLE DE LA FRANCE A AUGMENTÉ EN VOLUME DE 7 % ET DONC, LA QUANTITÉ DE CE QUE LES FRANÇAIS PEUVENT SE PARTAGER A AUGMENTÉ DE 7 % ET LA PART DE CE QUE LES PERSONNES ÂGÉES LES PLUS DÉFAVORISÉES VONT DESORMAIS OBTENIR A AUGMENTÉ DE 51 %. IL Y A BIEN UNE AMÉLIORATION IMPORTANTE DE LEUR SORT PAR-RAPPORT À LA COLLECTIVITÉ NATIONALE DES FRANÇAIS

-\

QUESTION. VOUS AMÉLIOREZ AINSI LA VIE DES PERSONNES ÂGÉES MAIS MONSIEUR LE

QUESTION.- VOUS AMELIOREZ AINSI LA VIE DES PERSONNES AGEES MAIS, MONSIEUR LE PRESIDENT, IL Y A AUSSI LA SOLITUDE, LE DESARROI DES PERSONNES AGEES. ALORS, QUE PEUT FAIRE L'ETAT ? QUE PEUT FAIRE UN GOUVERNEMENT CONTRE CETTE SOLITUDE ? MONSIEUR LE PRESIDENT.- VOUS ME PERMETTEZ DE REVENIR EN ARRIERE POUR VOUS DIRE QUE CES DECISIONS APPORTENT D'ABORD LA PREUVE QUE LES ENGAGEMENTS QUI ONT ETE PRIS ONT ETE TENUS ET JE METS AU DEFI TOUTE PERSONNE, OU TOUTE ORGANISATION, D'APPORTER LA PREUVE QUE LES ENGAGEMENTS QUE J'AI PRIS PERSONNELLEMENT EN\_FAVEUR DES PERSONNES AGEES, AU MOMENT DE LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE, N'AURAIENT PAS ETE TENUS. ENSUITE, PARMIS CES MESURES, UN ELEMENT CONCERNANT LES FAMILLES. IL Y A, EN FRANCE, DES PERSONNES AGEES QUI NE DEMANDENT PAS LE MINIMUM PARCE QU'ELLES ONT PEUR QU'IL Y AIT ENSUITE UNE RECUPERATION SUR LEUR SUCCESSION £ J'AVAIS INDIQUE, AU PRINTEMPS DERNIER, QUE, POUR LES PETITES SUCCESSIONS, NOUS AMELIORERIONS CETTE SITUATION : LE TEXTE QUI A ETE ADOPTE CE MATIN PORTE A 150.000 FRANCS, 15 MILLIONS ANCIENS, LE MONTANT AU-DELA DUQUEL COMMENCERA LA RECUPERATION. LORSQUE J'AI ETE ELU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CE MONTANT ETAIT DE 50.000 FR. NOUS L'AVONS DONC TRIPLE EN TROIS ANS ET DEMI. LES PERSONNES AGEES QUI ONT UN PETIT BIEN PEUVENT DEMANDER LE MINIMUM VIEILLESSE SANS AVOIR L'INQUIETUDE MORALE DE SE DIRE QU'ON LE RECUPERERA SUR LA SUCCESSION QU'ELLES VEULENT TRANSMETTRE A LEURS ENFANTS

-\

ENFIN, TROISIEME ELEMENT, BEAUCOUP DE PERSONNES AGEES SONT DEROUTEES PAR LA COMPLICATION DES FORMALITES, ET MME LE MINISTRE DE LA SANTE, MME SIMONE VEIL, VA PRENDRE UN DECRET QUI VA BEAUCOUP AMELIORER LE SYSTEME D'INFORMATION DES PERSONNES AGEES A CET EGARD. EN-PARTICULIER, TOUTES LES CAISSES DE RETRAITE, AU MOMENT OU ELLES COMMENCERONT A LIQUIDER LES PENSIONS DES PERSONNES AGEES, LEUR DONNERONT TOUS LES ELEMENTS D'INFORMATION NECESSAIRES POUR QU'ELLES OBTIENNENT LE MINIMUM VIEILLESSE, SI ELLES Y ONT DROIT. JE VIENS A VOTRE QUESTION : LES AUTRES SOLIDARITES ? JE CROIS QU'IL Y A UN NIVEAU DE RESSOURCES AU-DESSOUS DUQUEL CE N'EST MEME PAS LA PEINE DE PARLER DE SOLIDARITE OU DE SOLITUDE. QUELQU'UN QUI AVAIT JADIS POUR VIVRE QUELQUES FRANCS PAR JOUR ETAIT, DE TOUTE FACON, RETRANCHE DE LA SOCIETE. A-PARTIR DU MOMENT OU IL Y A UN MINIMUM DE RESSOURCES QUI SE RAPPROCHE DES EXIGENCES MODERNES - ET 30 FR. PAR JOUR POUR UNE PERSONNE SEULE, 60 FR. PAR JOUR POUR UN MENAGE, SE RAPPROCHENT DE CETTE SITUATION

-\

QUESTION.- CELA FAIT UN PETIT PEU MOINS DE 1.000 FR. PAR MOIS... MONSIEUR LE PRESIDENT.- .. CELA FAIT 900 FR. `SOMME ` RETRAITE ` POUR UNE PERSONNE SEULE, 1.800 FR. POUR UN MENAGE, C'EST LE MINIMUM, ET CE MINIMUM INTERESSE 2.200.000 `NOMBRE ` PERSONNES AGEES. IL Y A D'AUTRES PROBLEMES POUR LES PERSONNES AGEES, IL Y A LA SOLITUDE, IL Y A LE SENTIMENT DE NE PAS ETRE UTILE A LA VIE COLLECTIVE, A LA SOCIETE, DE SE SENTIR UN POIDS, OU UNE CHARGE INUTILE... A CET EGARD, BEAUCOUP DE MESURES SONT EN-COURS, MAIS TOUT NE DEPEND PAS DE L'ETAT, IL NE FAUT PAS PENSER QUE L'ETAT DOIT TOUT FAIRE DANS CE DOMAINE : C'EST LE DEVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE. UN PHENOMENE SE DEVELOPPE EN FRANCE A UNE VITESSE EXTRAORDINAIRE, CE SONT LES CLUBS DE PERSONNES AGEES £ PARTOUT, EN PROVINCE, A PARIS, DANS TOUS LES CENTRES URBAINS, DANS LE MILIEU RURAL. DES ACTIVITES NOUVELLES S'OFFRENT AUSSI AUX PERSONNES AGEES SUR-LE-PLAN LOCAL. EN MEME TEMPS, ON S'EFFORCE DE LEUR DONNER DES OCCASIONS D'ACTIVITE OU DE PROMOTION £ JE ME SUIS OCCUPE CETTE ANNEE DE DEUX ACTIVITES IMPORTANTES, CE QU'ON APPELLE L'UNIVERSITE DU 3EME AGE, ET AUSSI LA QUESTION DE LA VIE PHYSIQUE, ET MEME DE LA VIE SPORTIVE DES PERSONNES AGEES

-\

QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, AVEZ-VOUS PEUR DE VIEILLIR ? MONSIEUR LE PRESIDENT.- VOUS ME POSEZ UNE QUESTION PERSONNELLE... NON, JE N'AI PAS PEUR DE VIEILLIR. JE VOUS DIRAI QUE, NATURELLEMENT, LE PASSAGE DU TEMPS, POUR TOUT LE MONDE, DONC POUR MOI, EST UNE EPREUVE. MAIS JE N'AI PAS PEUR DE VIEILLIR, PARCE QUE JE CONSIDERE LA VIE COMME UN TOUT DANS LEQUEL IL Y A LA JEUNESSE, LA VIE ACTIVE ET PUIS NATURELLEMENT LA VIEILLESSE. CE QUI EST TRES IMPORTANT, DANS LA VIE, C'EST QU'IL N'Y AIT PAS DE PARTIE MORTE ET, NOTAMMENT, QUE LA VIEILLESSE NE SOIT PAS UNE PARTIE MORTE. C'EST POURQUOI IL EST TRES IMPORTANT QUE NOS COMPATRIOTES AIENT D'ABORD, EN EFFET, LE MOYEN DE PROLONGER LEUR VIE DANS DES CONDITIONS QUI SOIENT MATERIELLEMENT EQUITABLES ET, EN MEME TEMPS, QUE CETTE TROISIEME PARTIE DE LA VIE AIT UN SENS ET UNE UTILITE.

QUESTION.- VOUS PENSEZ A VOTRE VIEILLESSE ? A CE QUE SERA VOTRE VIE DANS DIX ANS, DANS VINGT ANS, DANS TRENTE ANS ? MONSIEUR LE PRESIDENT.- JE N'Y PENSE PAS. JE SUIS TRES ABSORBE PAR CE QUI EST MA TACHE A L'HEURE ACTUELLE. JE VOUS DIRAI QU'AUJOURD'HUI, JE PREFERE PENSER A LA VIEILLESSE DES AUTRES

-\